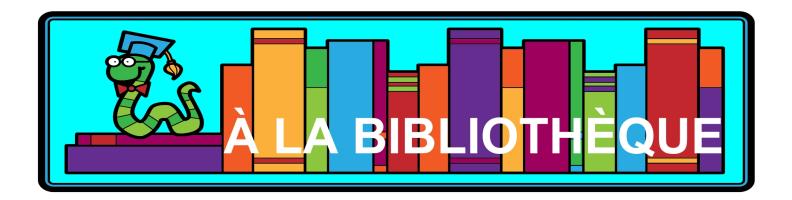


## La V'Oie de Baie-du-Febvre DÉCEMBRE 2018



Le Conseil municipal vous souhaite un heureux temps des fêtes!





Saviez-vous qu'avec votre carte de membre de la bibliothèque (qui vous est remise gratuitement lors de votre première visite) vous avez accès à un éventail de services via internet.

Vous n'avez qu'à inscrire l'adresse suivante www.biblietcie.ca et vous aurez accès à un éventail de services tel que :

**Plateforme Allo prof**. ,qui regroupe plus de 3000 pages de contenues sur les matières enseignées au primaire et au secondaire.

Livres numériques, il s'agit de livres en français ou anglais à votre choix que vous pouvez télécharger sur votre tablette ou liseuse.

**Ressources numériques**, tel que revues, journaux, cours sur différents sujets (apprendre une langue, cours sur des programmes informatiques), visionner des documentaires, consultation d'encyclopédies et même en généalogie.

Suivre les activités offertes à la bibliothèque, conférences, animations, l'heure du conte.

Emprunter des livres que nous ne possédons pas à notre bibliothèque, mais disponibles dans une autre bibliothèque du réseau. (Ce service se nomme prêt entre bibliothèques)

Jeux pour enfants afin de développer des aptitudes en français et mathématiques.

N'hésitez pas à venir chercher votre carte...

Nos heures d'ouverture sont : Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 Mardi et mercredi soir de 18h30 à 20h00 Samedi matin de 9h30 à 11h00









## décembre 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1
2	3 Baie du-Febvre	4	5	6	7	8
	du-Febvre SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL				Noël du pauvre au CIB	
9	10	11	12	13	14	15
FÊTE DE NOËL AUX LOISIRS			DÎNER DES ELLES			
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25 ,	26	27	28	29
20	_ '	<b>E</b>	20			20
		NOËL A				
30	31					

Légende : récupération







#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil se tiendra les lundis 3 décembre 2018 et 7 janvier 2019 à la salle du conseil à 19 h 30. Bienvenue à tous!

#### **COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

La prochaine collecte des encombrants aura lieu en janvier 2019. La date vous sera communiquée dans le prochain bulletin.

#### LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES AUX **DEUX SEMAINES**

Veuillez noter les prochaines dates pour la collecte : 6 et 20 décembre 2018.

#### STATIONNEMENT COTÉ SUD DE LA RUE **PRINCIPALE**

Nous vous rappelons qu'un règlement portant le numéro 187-12-2005 interdit de stationner EN TOUT TEMPS sur le côté sud tout au long de la rue Principale (de l'entrée du village Ouest à l'entrée Est). Ce règlement est applicable par la Sûreté du Québec et pourrait valoir une contravention.

#### MATÉRIAUX CONTENEURS DE DE CONSTRUCTION SECS ET DE RÉSIDUS VERTS

Les conteneurs de matériaux de construction et de résidus verts ont été enlevés pour la période hivernale (si ce n'est pas déjà fait, ils le seront d'une journée à l'autre).

Ce service devrait reprendre le printemps prochain. S'il n'y a plus de conteneur sur le site, S.V.P. ne pas mettre de résidus verts ni de matériaux de construction par terre.

#### CONTENEUR DE RÉCUPÉRATION MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE DÉSUET

Le conteneur pour la récupération de matériel électronique désuet, disponible à l'année, est situé dans le stationnement arrière de l'Hôtel de ville et est maintenu sous clé afin de protéger les données confidentielles. Il faut donc se présenter sur les heures de bureau soit du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, le vendredi de 10h00 à 12h00.

Quoi recycler? Tous les appareils concernant les communications : ordinateurs, périphériques d'ordinateur et consoles de jeux vidéos, téléviseurs, écrans, téléphones, appareils cellulaires, systèmes audio/vidéo portables ou non, systèmes audio/vidéo de localisation (GPS), ensemble cinéma maison. Également, on peut y déposer des cartouches d'encre. Pour consulter la liste complète des produits acceptés : recyclermeselectroniques.ca.

#### **RÉCUPÉRATION PEINTURES & SOLVANTS**

Pour vous départir de vos restes de peintures, teintures, laques, vernis, diluants & décapants. vous devez les laisser dans leurs contenants d'origines et vous rendre chez Covilac (quincaillerie BMR) situé au 40 rue de l'Église.



# AuconSEIL



#### **RIGIDBNY / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

Le conseil municipal a accepté les prévisions budgétaires de la Régie Intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour, Nicolet-Yamaska, représentant une quote-part à 0,75\$ / habitant et la contribution à la gestion des matières résiduelles à 137,50\$ / unité d'occupation pour l'année 2019.

#### **CLUB OPTIMISTE**

Une contribution financière au montant de 150\$ a été versée au Club Optimiste de Baie-du-Febvre dans le cadre du souper annuel du Président.

## CALENDRIER 2019 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019 qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 h 30, à l'hôtel de ville de la municipalité au 298 Rte Marie-Victorin, Baie-du-Febvre :

- 7 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 1er avril
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet (2e lundi du mois)
- 12 août (2e lundi du mois)
- 9 septembre (2e lundi du mois)
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

#### **COMPENSATION FRAIS DE NON-RÉSIDENTS**

Le conseil municipal a versé aux Loisirs de Baie-du-Febvre un montant de 679,75\$ pour des compensations relatives aux frais de non-résidents pour les activités sportives. L'organisme « Groupe RécréoJeunesse » participera pour le même montant. Les requérants bénéficieront d'une somme de 200\$ / enfant au total.

#### RÈGLEMENTATION RELATIVE À LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CHEMINS MUNICIPAUX

Le règlement relatif à la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux a été modifié permettant ainsi la circulation sur la route Janelle, Principale (de la route Janelle à la rue de l'Église) et Rang Grande-Plaine et ce, selon les règles du Code de sécurité routière du Québec.

#### SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

La Municipalité a déposé une demande d'aide financière au programme « Volet 1 » offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter la nouvelle règlementation.

#### **TÉLÉCOMMUNICATION**

La Municipalité a exprimé son accord de compétence à la MRC de Nicolet-Yamaska relativement à l'implantation, l'entretien et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques à large bande passante sur le territoire.

#### NOMINATION DES ÉLUS À DIFFÉRENTS COMITÉS POUR L'ANNÉE 2019

MAIRE SUPPLÉANT: Geneviève Gauthier

RÉGIE INCENDIE LAC ST-PIERRE: Michel Benoit et

Claude Lefebvre

RÉSEAU BIBLIO CQLM: Nicolas Dujardin

AQUEDUC - VILLE DE NICOLET: Claude Lefebvre et

Michel Benoit

LOISIRS BAIE-DU-FEBVRE: Nicolas Dujardin et

Geneviève Gauthier (substitut)
CIB / CDE: Lina Beaudoin
BOUGIE-BUS: Marcelle Trottier

RIGIDBNY: François Gouin et Geneviève Gauthier

(substitut)

THÉÂTRE BELCOURT: Lina Beaudoin LA GRANDE TABLÉE: Marcelle Trottier

COOP. D'HABITATION SIEUR LEFEBVRE : Claude

Lefebvre et Michel Benoit

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : François Gouin GROUPE RÉCRÉO-JEUNESSE DE BAIE-DU-FEBVRE :

Michel Benoit

COMITÉ STRATÉGIQUE DE

**DÉVELOPPEMENT**: Geneviève Gauthier

PARC & EMBELLISSEMENT : Geneviève Gauthier et

Marcelle Trottier

RESSOURCES HUMAINES: Marcelle Trottier, François

Gouin et Claude Lefebvre

VOIRIE / AQUEDUC / ÉGOUTS : Michel Benoit et Nicolas

Dujardin

MADA / MAE / POLITIQUE FAMILIALE : Marcelle Trottier



Les Elles de Baie-du-Febvre vous invitent au dîner de Noël qui aura lieu le 2e mercredi de décembre soit le 12 décembre à la Cantinoie.

Réservez votre place auprès de Madeleine au 450-783-6270

### **COIN DU BABILLARD**

TOUTES NOS FÉLICITATIONS À MONSIEUR JEAN LEFEBVRE (GRANDE-PLAINE) NOUVEAU PRÉSIDENT DU CLUB OPTIMISTE DE BAIE-DU-FEBVRE BÉNÉVOLES DE L'ANNÉE AU CHALLENGE 255: SUZANNE DESFOSSÉS ET JEAN LEFEBVRE (VILLAGE). FÉLICITATIONS POUR VOTRE **DÉVOUEMENT!** 

#### **VOUS AVEZ BESOIN D'UN ESPACE COMMERCIAL.**

LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE POSSÈDE PLUSIEURS LOCAUX COMMERCIAUX À LOUER.





VOUS POSSÉDEZ UN COMMERCE À VENDRE, VOUS POUVEZ NOUS FAIRE PARVENIR UNE PHOTO ET UNE BRÈVE DESCRIPTION ET NOUS SERONS HEUREUX DE LE FAIRE PARAÎTRE SUR NOTRE SITE INTERNET.

**POUR INFORMATION 819-519-6422 EXT.1** 



#### **SOYEZ VIGILANT!**

NOUVELLE SIGNALISATION SUR LA RUE PRINCIPALE SOIT 40 KM ET 30 KM ZONE **SCOLAIRE** 



**MAXIMUM** Jour à Jour MOIS A MOIS

#### **OBJETS PROMOTIONNELS**

**VOUS POUVEZ TOUJOURS VOUS** PROCURER LES ARTICLES À L'EFFIGIE DE BAIE-DU-FEBVRE AU BUREAU MUNICIPAL



Sac..... 6\$ Gourde...12\$ Stylo.....1\$

## Vendredi le 7 décembre de 10h à 23h Vous pourrez venir

déposer votre

## DON

A L'ACCUEIL du Centre d'interprétation
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez téléphoner au

819-386-1831

et nous irons le chercher

## Bonification des paniers de Noël.

Cette année nous ramasserons des denrées non-périssables à deux endroits stratégiques dans notre municipalité. Des boîtes à cet effet seront disponibles à la municipalité ainsi qu'à la bibliothèque. Nous vous invitons à être généreux et à participer en grand nombre. Les boîtes seront disponibles jusqu'au 7 décembre. Un petit geste venant du cœur fait toujours du bien, donnez généreusement!







#### LA V'OIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Vous pouvez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante: journalbaie@hotmail.com

La date de tombée pour les articles est le 15 de chaque mois pour annoncer un évènement qui aura lieu le mois suivant (non le mois en cours)

MISE EN PAGE Nathalie Beausoleil. Adjointe à la direction IMPRESSION Municipalité de Baie-du-Febvre

Tirage 475 exemplaires



## REMPLIR UN SEUL FORMULAIRE PAR ADRESSE (sauf si colocataire) Le Noël du Pauvre, ce n'est pas un droit acquis, c'est un cadeau de Noël

Nom de famille :Adresse :		- ex.: 1962/04/07 AN (4 chif.) MO-	_ID
Adresse :			-JR
(Numéro)		Prénom :	
	(Rue)	(App. ou chambre) (Code postal)	
Depuis combien de temps deme			
	urez-vous a cette adre	.se:	
Téléphone : / Votre numéro de téléphone restera STRICTEM	/ ENT confidentiel.	Je n'ai pas de téléphone : 🗖	
Êtes-vous propriétaire? Oui	I Non □ ou	En logement ? Oui 🗖 Non 🗖	E L.Y.
Est-ce un loyer subventionné? C	Dui 🗆 Non 🗆	En chambre ? Oui   Non	sel I
Avez-vous un colocataire ? Oui	□ Non □		
Si oui, nom de famille		Prénom :	
		ormulaire) Non   Je ne sais pas	
Y a-t-il des membres de votre	e famille ou chambro	eur qui demeurent avec vous ? Oui 🗖 N	
NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	Année (4 chif.) /mois /jour  C = conjoint(e)  EGP - garde partagée  E = enfant	18 ans -
		ex.: $1962/04/07$ $E = enfant$ $F = Parenté$	E = Étue R= Rev.
* 1	Consigne : Indiquer la l	ttre, si EGP ajoutez le nombre de jours par mois 🕽 🔾	IC- KCV.
and the same of th	Consigne : marquer la l	tire, si EGI ajoutez le nombre de jours par mois a	0.815
and a second sec			
The second of th			1
3. REVENU TOTAL MENSU outes les personnes mentionnées c	1	Continuer au verso pour ajouter d'autres enfan  4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL  (par mois) VOTRE PART	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale)	-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut :	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage)	-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut : Chauffage  Électricité	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire	-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut : Chauffage  Électricité  Pension alimentaire (par mois)	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ)	-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL  (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut: Chauffage  Électricité  Pension alimentaire (par mois)  Hydro-Québec (par mois)	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse	-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut : Chauffage  Électricité  Pension alimentaire (par mois) Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti	-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut : Chauffage □ Électricité □  Pension alimentaire (par mois) Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois)	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) décurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Galaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti Pension alimentaire	-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut : Chauffage □ Électricité □  Pension alimentaire (par mois)  Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois)  Téléphone / cellulaire (par mois)	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti Pension alimentaire Crédit solidarité (Qc)	-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL  (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut: Chauffage  Électricité  Pension alimentaire (par mois)  Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois)  Téléphone / cellulaire (par mois)  Huile ou gaz (par mois)	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti Pension alimentaire Crédit solidarité (Qc) Allocations familiales (Qc)	i-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut : Chauffage  Électricité  Pension alimentaire (par mois) Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois) Téléphone / cellulaire (par mois) Huile ou gaz (par mois) Prêt (mensuel)	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti Pension alimentaire Crédit solidarité (Qc) Allocations familiales (Qc) Prestations pour enfants/famille (Féd.)	i-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL  (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut: Chauffage  Électricité  Pension alimentaire (par mois)  Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois)  Téléphone / cellulaire (par mois)  Huile ou gaz (par mois)  Prêt (mensuel)  Assurances (mens. ou annuelles)	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti Pension alimentaire Crédit solidarité (Qc) Allocations familiales (Qc) Prestations pour enfants/famille (Féd.) Bourse d'études (combien/mois)	i-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL  (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut: Chauffage  Électricité   Pension alimentaire (par mois)  Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois)  Téléphone / cellulaire (par mois)  Huile ou gaz (par mois)  Prêt (mensuel)  Assurances (mens. ou annuelles)  Médicaments non remboursés	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti Pension alimentaire Crédit solidarité (Qc) Allocations familiales (Qc) Prestations pour enfants/famille (Féd.) Bourse d'études (combien/mois) Prêt étudiant	i-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL  (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut: Chauffage  Électricité   Pension alimentaire (par mois)  Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois)  Téléphone / cellulaire (par mois)  Huile ou gaz (par mois)  Prêt (mensuel)  Assurances (mens. ou annuelles)  Médicaments non remboursés  Nourriture	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti Pension alimentaire Crédit solidarité (Qc) Allocations familiales (Qc) Prestations pour enfants/famille (Féd.) Bourse d'études (combien/mois) Prêt étudiant SAAQ ou CSST	i-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL  (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut: Chauffage  Électricité  Pension alimentaire (par mois) Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois) Téléphone / cellulaire (par mois) Huile ou gaz (par mois) Prêt (mensuel) Assurances (mens. ou annuelles) Médicaments non remboursés Nourriture Frais de garde et/transport scol.	
outes les personnes mentionnées c sauf coloc.) Sécurité de revenu (aide sociale) Assurance-emploi (chômage) Salaire Régie des rentes du Qc (RRQ) Pension de vieillesse Supplément de revenu garanti Pension alimentaire Crédit solidarité (Qc) Allocations familiales (Qc) Prestations pour enfants/famille (Féd.) Bourse d'études (combien/mois) Prêt étudiant	i-dessus avec revenu	4. DÉPENSES TOTALES MENSUEL  (par mois) VOTRE PART  Loyer (par mois), ceci inclut: Chauffage  Électricité   Pension alimentaire (par mois)  Hydro-Québec (par mois) Seulement si pas inclus dans le prix du loyer  Câble / Internet (par mois)  Téléphone / cellulaire (par mois)  Huile ou gaz (par mois)  Prêt (mensuel)  Assurances (mens. ou annuelles)  Médicaments non remboursés  Nourriture	

Les demandes doivent être remplies et postées au C.P. 116 Baie-du-Febvre avant

X

le 10 décembre 2018.



Pour ceux qui n'ont plus d'idée cadeau, pourquoi ne pas offrir une carte de membre à la personne de 50 ans et plus. C'est un \$25 bien placé. Elle profitera des réductions, participera à nos activités et soutiendra le mouvement pendant un an. Vous n'avez qu'à joindre Johanne Veilleux au (450)783-6657 et elle se fera un plaisir de remplir le formulaire. Meilleurs Vœux à tous.

L'activité de janvier sera le 16 janvier 2019 à 13 :30 au sous-sol de l'église. Venez vous amuser à des jeux de société, cartes, palet ou autres. Une collation sera servie et c'est gratuit.



Le comité des loisirs est à remettre sa liste de commanditaires à jour pour les prochaines années.

Comme plusieurs activités pour nos jeunes n'auraient pas lieu sans l'aide de nos précieux commanditaires, les membres du comité des loisirs font appel à vous entrepreneurs ou particuliers pour ne serait-ce donner un simple petit montant qui saura faire la différence pour nos jeunes.

Si vous êtes intéressés à contribuer, communiquez avec un membre du comité ou encore avec Nathalie Grandmont au 819-519-6422 ext. 4

En vous remerciant à l'avance

Les membres du conseil d'administration Stéfanie Beaudry Danny Manseau Robert Lefebvre Cynthia Gauthier Audrey Houle







SURVEILLEZ L'HORAIRE DE LA PATINOIRE QUI SERA PUBLIÉ SUR LA PAGE FACEBOOK DES LOISIRS D'ICI PEU



## Pour un Noël ÉCOLO!

Pour bien débuter l'année après les festivités, la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour, Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY) vous invite à apporter votre sapin naturel à l'un de nos points de dépôts.

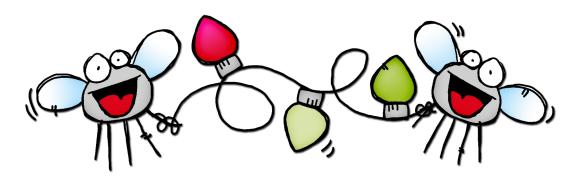
#### **IMPORTANT:**

Le sapin doit être dégarni de toutes ses lumières, boules, guirlandes et glaçons et être disposé à l'un des points de dépôts <u>au plus tard le vendredi 11 janvier 2019.</u>

Visitez le www. rigidbny.com pour connaître tous les détails.

Toute l'équipe de la RIGIDBNY vous souhaite de Joyeuses Fêtes et vous remercie pour les efforts déployés en saine gestion des matières résiduelles.

#### WWW.RIGIDBNY.COM | 819-294-2999



#### DÉCOUVREZ LES BONS GESTES D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE



#### **BON GESTE 4**

Privilégiez l'achat de produits ou d'emballages faits à partir de matières recyclées.

Plusieurs entreprises fabriquent aujourd'hui des produits et des emballages à partir de matières recyclées. En favorisant l'achat de ceux-ci, et en les récupérant, vous encouragez le cycle du recyclage. Vous contribuez par le fait même à la protection de l'environnement, notamment par la sauvegarde des ressources naturelles, l'économie d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

PROCHAIN BON GESTE DANS LE BULLETIN DU MOIS DE JANVIER



# **BELCOURT**



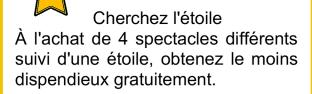


Korine Côté 1er décembre/ 20h 25\$





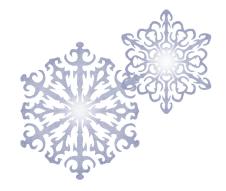
Stéphane Aubin, Kathleen Fortin 8 décembre/ 20h



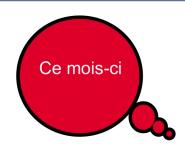




Julien Lacroix 7 décembre/ 20h 40 \$



# Découvrez Baie-du-Febvre



## Salon ACcès Beauté



Nous vous présentons Annie Courchesne propriétaire du Salon ACcès Beauté dont le commerce est situé au 115, Chemin du Pays-Brûlé. Technicienne en pose d'ongles depuis bientôt 4 ans , elle décide au fil des ans de s'instruire dans plusieurs branches du domaine de l'esthétique et des soins énergétiques. Premièrement par passion , mais aussi dans le but de vous offrir plusieurs soins au même endroit.

Les soins offerts à son salon:
Pose d'ongles au gel
Extension des cils
Lash Lift des cils
Pédicure
Épilation à la cire
Soins faciaux (fait avec des produits naturels et de haute qualité)
Soins Reiki

Venez la rencontrer et profiter de son expérience. Elle saura vous guider dans les soins appropriés. Une bonne idée cadeaux pour Noël!

Annie Courchesne 115, Chemin du Pays-Brûlé Baie-du-Febvre tél: 819-266-8791



Salon ACcès Beauté



